

ANTI-ÉOLIENS ■ L'Apfa a tenu son assemblée générale samedi à Étivey

« Il faut que ça s'arrête »

L'Apfa, qui a tenu son assemblée générale samedi à Étivey, estime que le sud de l'Yonne est saturé d'éoliennes. Elle se bat particulièrement contre trois projets.

Président de l'Association des paysages et forêts de l'Armançon, Jean-Yves Nicolas n'en démord pas. « Le sud de l'Yonne a payé sa part. Maintenant il faut que ça s'arrête », assenait-il, samedi, lors de l'assemblée générale de l'Apfa, dont la centaine d'adhérents se bat contre les projets éoliens.

« Nous sommes de plus en plus nombreux, assurait-il encore. Et aujourd'hui nous avons des maires qui nous rejoignent. Des maires qui, au départ, étaient favorables à l'implantation de parcs éoliens font machine arrière. Des élus qui ne prenaient pas position ont des réactions négatives face à la saturation du paysage. »

Un leitmotiv

Ce terme de saturation revient comme un leitmotiv chez les anti-éoliens tonnerrois. « Nous avons recensé 180 éoliennes dans un secteur de 60 km de côté environ, affirmait



PAYSAGE. L'association dénonce une « saturation » des paysages (comme ici à Pasilly).

Jean Yves Nicolas. Si l'on ajoute les projets en cours, 250 éoliennes apparaîtront ».

Trois projets restent particulièrement dans le viseur de l'Apfa : les Hauts de l'Armançon, la ferme éolienne de Villiers-les-Hauts et le projet d'Argenteuil. Ils représentent 31 machines, dont 18 hauts de 241 m en pointe de pale entre Nuits et Aisy. Sur les Hauts de l'Armançon, l'Apfa a demandé copie des réponses fournies par le porteur du projet,

WPD, au préfet qui lui avait adressé des demandes de compléments sur les risques environnementaux. Quant à Villiers-les-Hauts, « la cour administrative d'appel de Lyon vient de décider d'annuler l'arrêté du préfet rejetant le projet ». Ce dernier devra à nouveau être soumis à une enquête publique. « Dans chacun des dossiers, c'est auprès des commissaires enquêteurs qu'il faut se battre et être présents massivement », soutient le président.

Autre angle d'attaque pour les membres de l'association : la communication. Ils multiplient les interviews et les vidéos d'acteurs locaux ou d'habitants qu'ils postent sur les réseaux sociaux et sur le site Internet de l'association. Ils y arguent de « la perte de la valeur immobilière » causée par les parcs éoliens. L'Apfa a aussi lancé un concours photos dont l'objectif est de dénoncer « la défiguration des paysages » causée par les parcs éoliens. Il est toujours ouvert. ■